



## FICHE PRATIQUE

ÉDITIONS **CLAF**  
SERVICES 888

Avec l'expertise de

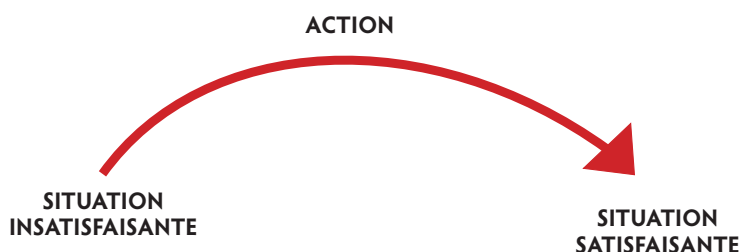
FELTEN & ASSOCIES  
Avocats à la Cour



Le financement public d'un projet porté par une association n'est pas le fruit de la chance ! Il est obtenu dès lors que le(s) besoin(s) identifié(s) et les réponses que le projet souhaite apporter coïncident avec les compétences et les préoccupations des autorités publiques. Frapper à toutes les portes peut ainsi être synonyme de perte de temps et d'énergie ! Plusieurs étapes sont par contre incontournables.

## J'ÉLABORE MON PROJET D'ACTION

La première phase qui s'impose dans la recherche d'un financement est l'élaboration d'un projet d'action. L'association doit avoir une vision claire des besoins auxquels répond le projet ainsi que le chemin qu'elle va emprunter pour faire évoluer la situation. Vous pouvez pour plus d'explications vous reporter au carnet *Elaborer un projet d'action*.



Nous voudrions ici simplement rappeler et combattre l'idée reçue qu'un projet, du moins dans la tête des financeurs, pourrait se résumer à ce qui est concrètement mis en place sur le terrain : un projet doit se figurer comme le résultat d'une situation que l'on juge insatisfaisante et que l'on souhaite changer ! Cette manière de penser implique de bien déterminer au départ à quels problèmes/besoins (diagnostic) le projet répond, la réponse que l'on souhaite apporter (définition de l'objectif général et des objectifs opérationnels), la stratégie que l'on décide de mettre en place (définition de l'action entreprise), les moyens mobilisés (à la fois en termes humain, matériel et financier) et l'évaluation finale du projet (le résultat qu'il a permis d'atteindre). Seul ce cheminement permet *in fine* de répondre aux questions posées par les financeurs, que certains pourront trouver tortueuses ou techniques !





# J'ÉLABORE LA LISTE DES FINANCEURS POTENTIELS

Rien ne sert, comme nous le disions en introduction de frapper à toutes les portes ! Plusieurs critères peuvent permettre de constituer une première liste qui sera enrichie au fur et à mesure que votre association aura une meilleure appréhension de l'environnement institutionnel dans lequel elle s'inscrit.

La « stratégie du matching » vous permet de cibler des financeurs mais aussi d'explorer plusieurs sources de financement auxquelles l'association n'aurait pas forcément pensé au départ. L'erreur serait de penser qu'une association héritière de l'immigration ne pourrait solliciter que le Ministère de la famille et de l'intégration. Plusieurs mots clés indiquant soit le domaine d'action, soit le public, soit l'échelle géographique ou les objectifs doivent retenir l'attention.

DOMAINE D'ACTION	PUBLIC	ECHELLE GEOGRAPHIQUE	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immigration</li> <li>• Jeunesse</li> <li>• Handicap</li> <li>• Citoyenneté</li> <li>• ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes</li> <li>• Hommes</li> <li>• Jeunes</li> <li>• Etrangers</li> <li>• ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quartier</li> <li>• Ville</li> <li>• Région</li> <li>• Pays</li> <li>• ...</li> </ul>	Coïncidence entre les objectifs / priorités du projet et ceux du financeur

**PRENONS L'EXEMPLE** d'une association héritière ou issue de l'immigration qui souhaite mettre sur pied un projet jeunesse dans un quartier de Luxembourg-Ville afin d'encourager la citoyenneté des jeunes ainsi que leurs pratiques artistiques.

DOMAINE D'ACTION	PUBLIC	ECHELLE GÉOGRAPHIQUE	OBJECTIFS
Association héritière de l'immigration  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la famille et de l'intégration</li> <li>• Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI)</li> </ul>	Jeunesse  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service national de la jeunesse (SNJ)</li> </ul>	Quartier  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Luxembourg</li> <li>• Fonds Delhaize</li> </ul>	Encourager la citoyenneté et les pratiques artistiques  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service national de la jeunesse (SNJ)</li> <li>• Ministère de la culture</li> </ul>

Certains financements demandant des compétences très techniques, il est également utile de confronter les différentes pistes de financements avec les compétences de l'association. Dans une optique plus financière, l'association vérifiera que ses moyens lui permettent de solliciter tel type de financement. La plupart des autorités publiques accordent un subside à une certaine hauteur et demandent aux porteurs d'assurer une partie du financement – généralement 25 voire 50% du montant global désigné comme principe du co-financement. L'association doit *in fine* également s'assurer qu'elle aura suffisamment d'avance de trésorerie pour faire face au rythme de versement du subside, qui est effectué par tranches. Généralement, une première tranche est versée au début du projet, une tranche intermédiaire et la tranche finale seront ensuite versées l'une pendant le projet, l'autre après le décompte.

## JE RÉDIGE UN DOSSIER

La demande proprement dite de financement peut être comparée à une recherche de travail dans le cadre de laquelle le candidat soumettra sa candidature de sa propre initiative ou répondra à une offre (appel). L'association s'assurera dans ce deuxième cas de respecter la date à laquelle l'appel à projet est publié et les délais de recevabilité.

Les consignes du financeur doivent être scrupuleusement respectées. Il convient, en dehors des appels à projets qui sont toujours formalisés, de vérifier si l'administration compétente dispose d'un formulaire type de demande. Si ce n'est pas le cas, l'association pourra présenter le projet selon sa propre convenance tout en veillant à inclure un certain nombre d'éléments clés.

## PAGE DE COUVERTURE

La page de couverture contient le titre du projet, ainsi que les coordonnées du porteur de projet.

## PRESENTATION DU PROJET

La présentation du projet a pour but de montrer sa pertinence. Elle doit de manière logique et articulée présenter les éléments suivants : 1- l'état des lieux à l'origine du projet, 2- l'objectif général et les objectifs opérationnels ; 3- la description de l'action ; 4- les moyens mobilisés et l'objet du financement ; 5- les indicateurs, critères de réussite et outils d'évaluation ; 6- le budget prévisionnel.

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

La présentation de l'association doit permettre de démontrer la pertinence de l'action par rapport à l'histoire et au projet global de l'association.

## ANNEXES

L'association peut joindre à sa demande de financement un rapport d'activité et un dossier de presse qui permettront de faire preuve de ses compétences dans le domaine d'action envisagé et de la visibilité potentielle du projet.

# J'EFFECTUE UN SUIVI ET RÉDIGE UN BILAN

Il va de soi que le financeur attend de l'association qu'elle réalise au mieux le projet pour lequel elle a reçu un financement et qu'elle assure tout au long de sa mise en œuvre une certaine visibilité. Très concrètement, il est possible :

- De prendre des photos et/ou des vidéos (tout en veillant à respecter le droit à l'image) ;
- De convoquer la presse et de conserver les articles publiés ;
- D'animer une/des page(s) sur les réseaux sociaux, de tenir un blog.

Nous vous conseillons aussi de veiller à récolter tout au long du projet l'information nécessaire à l'évaluation finale. Cette précaution vous aidera dans la rédaction du bilan. ➡ Voir la fiche pratique *Elaborer un projet d'action*

N'oubliez pas également de conserver scrupuleusement au fur et à mesure toutes les pièces comptables justifiant les dépenses engagées autour du projet !

Il est finalement utile de respecter une certaine visibilité du financeur (logo sur les supports print et numérique, citation dans la presse, etc.) qui doit, de la même manière que l'association, justifier et rendre visible son action auprès des autorités politiques compétentes et du grand public.

# PISTES DE FINANCEMENT

## IMMIGRATION

L'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) est l'administration chargée de mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg. Elle est responsable, avec la Direction de l'immigration, de la gestion du fonds européen « Asile, migration et intégration » (AMIF). Elle lance parallèlement des appels à projets dans le cadre de la participation politique des étrangers aux élections locales et européennes et soutient également de petits projets.

**Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration [www.olai.public.lu](http://www.olai.public.lu)**

## SOCIAL

Les subsides dans le secteur social se répartissent, au Luxembourg, entre le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire qui gère le Fonds social Européen, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et de plus en plus de fondations privées. À noter que le Fonds Social Européen exige des compétences très techniques.

Fonds Social Européen [www.fse.public.lu](http://www.fse.public.lu)

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte [www.oeuvre.lu](http://www.oeuvre.lu)

Fondation de Luxembourg [www.fdlux.lu](http://www.fdlux.lu)

## EGALITÉ DES CHANCES

Le Ministère de l'Égalité des Chances est chargé de la politique nationale et internationale en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et de la non-discrimination entre les sexes. Il soutient certaines associations par conventionnement mais également pour des actions ponctuelles (conférences, formations, etc.).

Ministère de l'Égalité des chances [www.mega.public.lu](http://www.mega.public.lu)

## CULTURE

Il est difficile de résumer l'ensemble des possibilités de subsides dans le domaine culturel. Le secteur est structuré au niveau national entre le Ministère de la culture et le Fonds culturel national, ainsi que par des organisations philanthropiques, dont la plus connue est l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. De plus en plus de fondations accordent également des financements.

Ministère de la culture [www.culture.lu](http://www.culture.lu)

Fonds culturel national [www.focuna.lu](http://www.focuna.lu)

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse – Charlotte [www.oeuvre.lu](http://www.oeuvre.lu)

Fondation de Luxembourg [www.fdlux.lu](http://www.fdlux.lu)

Fondation EME Écouter pour Mieux s'Entendre [www.fondation-eme.lu](http://www.fondation-eme.lu)

Fondation Thierry van Werveke [www.fondationtvw.lu](http://www.fondationtvw.lu)

Fondation Indépendance <http://independancefoundation.org>

## JEUNESSE

Le Service National de la Jeunesse peut cofinancer les projets des associations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Ce cofinancement peut se faire par le biais de moyens nationaux ou européens, l'agence nationale du programme de mobilité européenne « Erasmus+ /Jeunesse en action » étant intégrée au sein du SNJ.

Service national de la Jeunesse [www.snj.lu](http://www.snj.lu)

## EDUCATION

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse offre des possibilités de financement à toutes les associations sans but lucratif qui souhaitent organiser différents cours, particulièrement dans le domaine linguistique. Il existe aussi différents programmes européens regroupés depuis 2014 sous le programme Erasmus+ qui sont gérés, pour la partie adulte, par l'Agence nationale pour le programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Le secteur est finalement investi par quelques fondations.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse [www.men.lu](http://www.men.lu)

Agence nationale pour le programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie [www.anefore.lu](http://www.anefore.lu)

Fondation de Luxembourg [www.fdlux.lu](http://www.fdlux.lu)

## QUARTIER

Chaque année depuis 2008, la Fondation du Roi Baudouin, lance à travers le Fonds Delhaize Group, un appel à projet qui soutient des initiatives favorisant la cohésion sociale dans les communautés locales. Son but est de rapprocher les habitants d'un même quartier et d'un même village en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Fondation Roi Baudouin [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

## **COMMUNE**

Les différentes communes au Grand-Duché lancent rarement des appels à projet, mais il est toutefois intéressant de s'adresser à la commune dans laquelle l'association est domiciliée, de prendre également contact avec le collègue des bourgmestre et échevins ou les différentes commissions consultatives. Un soutien de la part de la commune peut être accordé soit sous forme financière, matérielle ou logistique.

## **TRANSFRONTALIER**

Le programme INTERREG IV A Grande Région vise à renforcer la coopération transfrontalière par la réalisation de projets locaux et régionaux entre opérateurs issus du Luxembourg, de la Wallonie, de la Lorraine, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat. Il est spécialement conçu pour les petits porteurs de projet dans les domaines de la culture et du tourisme, du sport, de l'action sociale et de la santé, de l'éducation et de la jeunesse.

**Relais culture Europe – Luxembourg [www.rce.lu](http://www.rce.lu)**

## **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

Le ministère ayant dans ses attributions la coopération au développement alloue plus de 20% de son budget annuel en matière d'aide humanitaire à des ONG luxembourgeoises, qui peuvent ainsi solliciter un subside. De nombreuses fondations se sont également investies dans le secteur.

**Coopération Luxembourgeoise au Développement [www.cooperation.lu](http://www.cooperation.lu)**

**Fondation de Luxembourg [www.fdlux.lu](http://www.fdlux.lu)**